

■ **DDX Association**, à **Randogne**, CH-626.6.012.481-8, Route de la Tour 10, Case postale 355, 3963 Crans-Montana 1, nouvelle association. Date des statuts: 15. 09. 2009. But: la création d'une plateforme d'échange digitale ou physique permettant d'une part de réceptionner des contributions monétaires effectuées électroniquement ou physiquement par des personnes physiques ou personnes morales de droit privé ou de droit public du monde entier et d'autre part de redistribuer les fonds reçus à des organisations à but non lucratif du monde entier choisies par les donataires à condition qu'elles satisfassent aux critères éthiques stricts arrêtés par la Direction de l'Association et qu'elles soient mentionnées sur la liste officielle des organisations éthiques établie par cette dernière (cf. statuts pour but complet). Ressources: cotisations, produit des manifestations, donations, attributions et libéralités privées ou publiques. Organisation: assemblée générale, direction et organe de révision. Personnes inscrites: Schotte, Johan, citoyen belge, à Randogne, président, avec signature collective à deux; Rohfritsch, Joël, citoyen français, à Pfäffikon, administrateur et secrétaire, avec signature collective à deux; Tschopp, Laurent, de Miège, à Randogne, membre, sans droit de signature.

Registre journalier no 2283 du 18.09.2009 / CH-626.6.012.481-8 / 05262610